



PUBLIC : toute personne amenée à lancer et à conclure des marchés en procédure adaptée

PRÉ-REQUIS

Connaissances basiques des marchés publics

OBJECTIFS

Comprendre les différentes possibilités offertes par les procédures adaptées

- Les différentes procédures adaptées
- Définition de règles internes
- Choix du montage contractuel
- Rédaction des pièces marchés
- Publicité adaptée
- Analyse et choix de l'attributaire
- Demande des pièces à l'attributaire,
- Lettres de rejet
- Notification du marché

DURÉE / MODALITÉS / FORMATEURS

En présentiel : sur une journée de 7 h

(3 h 30 le matin, déjeuner offert, 3 h 30 l'après-midi)

En distanciel : sur 2 demi-journées de 3 h 30 chacune

- Cette formation est délivrée en mode mutualisé
- Elle peut être réalisée en mode INTRA
- La formation se déroule en petits groupes de 2 personnes (minimum) jusqu'à 12 personnes
- Nos formateurs sont des juristes de profession, praticiens de la Commande Publique avec au minimum 10 années d'expérience

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exemples concrets sur le site chorus-pro.gouv.fr

- Projection à l'écran du support de formation
- Démonstrations en ligne
- Analyse de cas concrets
- Questions / réponses

CONTENU

PRÉPARATION DU MARCHÉ

- Définition du besoin
- Échanges préalables
- Computation des seuils

LES DIFFÉRENTES PROCÉDURES ADAPTÉES

- Procédures ouvertes
- Procédures restreintes

CHOIX DU MONTAGE CONTRACTUEL

- Marchés « simples »
- Accords-cadres
- Marché mixte
- Tranches

CONTENU DU DCE

- Pièces administratives
- Pièces techniques

ANALYSE ET CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE

- Demande des pièces à l'attributaire,
- Notification aux candidats non retenus
- Notification du marché à l'attributaire

DÉMATÉRIALISATION D'UNE PROCÉDURE ADAPTÉE

- Obligation d'utiliser un profil d'acheteur
- La signature du marché



Questionnaires d'évaluation



Validation des acquis



Supports de formation



Certification de réalisation